

Mission(s)	
ATHAND, ATTH, AVISNOTICE_ACCES, AVISNOTICE_SECU, CONSUEL, HAND, IIPHOTO, LP, PS, SEI, VIEL	
Nos références	Date
131C2028 ¹ (131-C-2020-001G)	16/02/2021

LA ROQUE D ANTHERON CONSTRUCTION MAGASIN LIDL T14 ECO

ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE N°1

Attestation du contrôleur technique établissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage de la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

(délivrée par le Contrôleur Technique au Maître de l'Ouvrage en application de l'article A.431-16e du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné **VIGNAL Stephen**, agissant au nom de la société Bureau Alpes Contrôles, contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du 19 janvier 2016

atteste que le maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

LA ROQUE D ANTHERON CONSTRUCTION MAGASIN LIDL T14 ECO

a confié à la société de contrôle Bureau Alpes Contrôles une mission parasismique, par convention de contrôle technique n°131C2028 (131-C-2020-001G) en date du 16/07/2020.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques, par le(s) document(s) référencé(s) :

- CRED N°1 - Tangram Architectes du 16/02/2021

sur la base des documents projets établis en phase de dépôt du permis de construire, et dont la liste est annexée à la présente attestation.

Le chargé d'affaire,
Stephen VIGNAL

